

Ecully, le 27 janvier 2025

**Madame Clémentine DESAEYER**  
**VANDERSCHOOTEN**  
660 rue de l'Épinette  
59850 NIEPPE

**ATTESTATION**

L'INSTITUT FRANÇAIS DU TEXTILE ET DE L'HABILLEMENT, membre de l'Association Internationale de Recherche et d'Essai dans le domaine de l'écologie textile, atteste que la Société VANDERSCHOOTEN est en cours de renouvellement pour les certificats OEKO-TEX® STANDARD 100 selon l'Annexe 4 suivants :

**CQ 961/1 – Classe II :**

Articles de linge de lit : taies d'oreiller, de traversin, draps plats, draps housses et housses de couettes, blancs, teints et/ou imprimés, toutes tailles, en tissus 100% coton (pouvant être brodés), 100% lin, 100% viscose (de bambou), polyester/coton, viscose (de bambou)/coton (blancs ou imprimés) et lyocell/coton (blancs ou imprimés) et 100% microfibre polyester ; protèges matelas blancs en 100% coton avec ou sans film PU ; plaids en tissus teints en 100% lin (également housses de coussins) ou en tissus fils teints en coton/acrylique.

Articles en éponge (serviettes, gants, draps de bain et douche, peignoirs, tapis de bain) teints, en 100% coton. Torchons tissés, teints en fils ou pièces et/ou imprimés en 100% coton. Serviettes, nappes et tabliers teints et/ou imprimés en 100% coton. Couettes et oreillers blanchis en 100% coton avec garnissage en plumes et duvets, ou en fibres de polyester, pouvant être traités avec des substances ayant des propriétés biologiques actives acceptées par OEKO-TEX® STANDARD 100.

Pouvant contenir des accessoires certifiés OEKO-TEX® : étiquettes tissées ou imprimées en PES ou PES recyclé (100% déchet post-consumer à partir de bouteilles PET), fils de couture et de broderie en PES, élastiques, biais et rubans en CO, PA, PA/PES, PES. Elaborés exclusivement à partir de composants déjà certifiés selon OEKO-TEX® STANDARD 100.

**CQ 961/3– Classe II :**

Articles de linge de lit : taies d'oreiller, de traversin, draps plat, draps housse et housses de couette, blancs ou teints, toutes tailles, en tissus 100% coton biologique [OGM non détectés].

Articles en éponge (serviettes, draps de bain et douche, tapis de bain), blancs ou teints, en 100% coton biologique [OGM non détectés].

Pouvant contenir des accessoires : étiquettes tissées ou imprimées en PES ou PES recyclé (100% déchet post-consumer à partir de bouteilles PET), fils de couture en PES, élastiques, biais et rubans en CO, PA, PA/PES, PES.

Elaborés exclusivement à partir de composants déjà certifiés selon le OEKO-TEX® STANDARD 100.

Merci de noter que la labellisation ne sera garantie et délivrée que si tous les échantillons répondent aux exigences de la norme OEKO-TEX® STANDARD 100.

Cette attestation ne remplace pas le certificat et n'autorise pas de communication avec le label OEKO-TEX® avant l'obtention d'un certificat valide.

L'attestation est valable 3 mois à compter de la date d'émission et ne sera pas renouvelée.

Nous vous prions de croire, Madame, en nos sincères salutations.

**Richard MARTINETTI**  
Chef de produits OEKO-TEX®